La phrase suivante est grammaticalement intéressante : « De chauffeur moest bruusk remmen » (« le chauffeur dut brusquement freiner »).

L'auxiliaire de mode de l'OBLIGATION » est l'infinitif « MOETEN » (donnant MOEST au prétérit ou O.V.T.). Comme les trois autres auxiliaires de mode (« KUNNEN », « MOGEN » et « WILLEN »), il exige le REJET de l'autre forme verbale (« remmen »), derrière le complément (« bruusk »), à la fin de la phrase et à l'infinitif. Pour le phénomène du REJET du verbe, lisez notre synthèse en couleurs :

https://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=rejVerbes

© 2023, Bernard GOORDEN, voor de grammatica. Autres exemples à https://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=vandersteen







